

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1852.

---

Crédit supplémentaire de 62,000 francs au Budget du Département  
de l'Intérieur, pour l'exercice 1851 (1).

---

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2). PAR M. MOREAU.

---

MESSIEURS,

Le projet de loi par lequel le Gouvernement demande un crédit supplémentaire de 62,000 francs au Budget du Département de l'intérieur (exercice 1851), pour le service de l'enseignement moyen pendant le 4<sup>e</sup> trimestre 1851, a donné lieu à peu d'observations dans les sections.

La cinquième section demande que M. le Ministre de l'Intérieur fournisse un état détaillé des dépenses de l'enseignement moyen pendant le 4<sup>e</sup> trimestre de 1851.

La sixième section désirerait savoir ce qui en est du différend concernant l'enseignement religieux dans les athénées et les collèges; elle voudrait également connaître si les établissements patronés, qui ont reçu jusqu'à ce jour des subsides du Gouvernement, continueront à les obtenir.

Du reste, toutes les sections ont adopté le projet de loi; les renseignements qui précèdent ont été demandés en section centrale à M. le Ministre de l'Intérieur. Ce haut fonctionnaire a fait connaître qu'aucun fait nouveau ne s'était produit dans la question relative à l'enseignement religieux dans les établissements d'instruction moyenne, que de même aucun changement n'avait été apporté dans la pension des écoles patronées qui recevaient des subsides de l'État, et qu'enfin il fournirait à la section centrale l'état des dépenses qu'on lui demandait et qui sera déposé sur le bureau pendant la discussion.

En conséquence, la section centrale a l'honneur de vous proposer à l'unanimité d'adopter le projet de loi.

*Le Rapporteur,*

AUG. MOREAU.

*Le Président,*

VERHAEGEN.

---

(1) Projet de loi, n° 71.

(2) La section centrale, présidée par M. VERHAEGEN, était composée de MM. ALLARD, JOURET, VAN ISEGHEM, DE T'SERCLAES, JACQUES et MOREAU.